

RESEAU EUROPEEN UNIFIE DE NIVELLEMENT

Réunion de Bruxelles 15–18 mai 1973.

Résolutions passées à l'occasion de cette réunion

RESOLUTION N° 1

La Commission REUN

considérant l'inventaire actuel des données sur les réseaux de nivellement et les marégraphes en Europe, et les travaux en cours des pays membres dans ces domaines,

adopte le plan de travail suivant :

a) établir la carte du nouveau réseau REUN pour la XVI^e Assemblée Générale de l'A.I.G. (1975), afin de pouvoir procéder à une compensation immédiatement après ;

b) apporter, par la suite et périodiquement, des améliorations au réseau, en y associant de nouvelles compensations ;

recommande à tous les pays membres d'apporter le plus large appui à la réalisation de ce programme.

The UELN—Commission

considering the present inventory of data concerning the levelling nets and the mareographs in Europe and the developments taking place within member—countries,

adopts the following working plan :

a) to establish the map of the new UELN—net for the XVIth General Assembly of the I.A.G. (1975), in order to perform an adjustment without delay after that date ;

b) later on and periodically, to improve the net, with associated adjustments ;

recommends that every member—country strongly support the realization of this programme.

RESOLUTION N° 2

La Commission REUN

considérant le plan de travail défini dans la Résolution n° 1 ;

recommande que le choix de deux "Centres de traitement des données et de calcul REUN", l'un en Europe de l'Est, l'autre en Europe de l'Ouest, fasse l'objet de consultations ultérieures.

Ces deux Centres devront échanger leurs données et leurs résultats REUN.

The UELN—Commission

considering the working plan defined by Resolution nr. 1 ;

recommends that the choice of two "Centres for data processing UELN", one in Eastern Europe, and the other in Western Europe, be the subject of further consultation.

Both Centres should exchange their UELN data and results.

RESOLUTION N° 3

La Commission REUN

considérant les développements récents des réseaux de nivellement de Suède, Norvège et Finlande, et l'importance croissante qui s'ensuit de la jonction entre le Bloc Nordique et le réseau de nivellement du reste du continent européen ;

recommande que les autorités des pays concernés : Suède, Danemark et République Fédérale d'Allemagne, étudient la réalisation d'un projet commun de liaison hydrostatique.

The UELN—Commission

considering the recent enlargements of the levelling nets of Sweden, Norway and Finland and the consequent increased importance of the junction between the Nordic Block and the Continental levelling network ;

recommends that a joint hydrostatical project be considered by the authorities of the involved countries : Sweden, Denmark and German Federal Republic.

.....

RESOLUTION N° 4

La Commission REUN

considérant la possibilité de renforcer le réseau de nivellement dans le Bloc Nordique par une jonction entre la Finlande et la Suède au travers de l'archipel Aland, et notant le travail remarquable déjà réalisé par la Finlande pour établir une telle jonction,

recommande que le travail restant à faire soit réalisé, en dépit des difficultés inhérentes, afin que cette jonction puisse être incluse dans la compensation du REUN.

The UELN—Commission

considering the possibility of strengthening the levelling network in the Nordic Block by a junction between Finland and Sweden over the Aland Archipelago, and noting the remarkable work already carried out in Finland to establish such a junction,

recommends in spite of the difficulties involved, that the remaining work be carried out to allow this junction to be included in the UELN—adjustment.

RESOLUTION N° 5

La Commission REUN

considérant la nécessité de jonctions de nivellement entre les réseaux de la Turquie, de la Grèce et de la Bulgarie,

souhaite que les autorités de ces pays apportent leur appui à la réalisation de ces jonctions.

The UELN—Commission

considering the need to have junctions between the levelling nets of Turkey, Greece and Bulgaria,

wishes that the authorities of those countries support the realization of such junctions.

.....

RESOLUTION N° 6

La Commission REUN

considérant l'utilité de disposer en Turquie d'un marégraphe sur la Mer Noire et d'une liaison de nivellement de 1^{er} ordre entre la Mer Noire et la Méditerranée,
souhaite que les autorités de la Turquie appuient la réalisation de ces travaux.

The UELN—Commission

considering the desirability of having in Turkey a mareograph on the Black Sea and a levelling connection of first order between the Black Sea and the Mediterranean,

wishes that the authorities of Turkey support the realization of such works.
